

COMMUNE DE GROSLÉE-SAINT-BENOIT

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au Compte Financier Unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur son site internet.

La commune a opté pour le référentiel budgétaire et comptable M57 qui remplace la M14 à partir de 2024. L'article L5217-10-4 du code général des collectivités territoriales impose dorénavant que le projet de budget soit communiqué aux membres du conseil municipal 12 jours au moins avant la réunion consacrée à l'examen du budget.

Les collectivités n'ayant pas reçu à ce jour les bases fiscales et budgétaires issues des données DGFIP, certaines prévisions sont susceptibles d'évoluer et seront communiquées lors du prochain conseil.

La M57 supprime la possibilité d'ouvrir un crédit « **dépenses imprévues** » ainsi il sera proposé aux membres du conseil de donner une délégation à Monsieur le maire d'effectuer si besoin, comme le permet la M57 des virements de crédits entre chapitre jusqu'à 7,5 % des dépenses réelles de chaque section sauf le chapitre des dépenses de personnels.

Afin de favoriser la réalisation de nos projets d'investissements, nous envisageons de consacrer en 2025 :

-Un virement d'un montant de 279 541,00 € d'excédent de la section de fonctionnement à l'investissement.

-Un transfert de la section de fonctionnement à la section d'investissement une somme de 53766,00€ qui sera comptabilisée que si les projets d'investissements se réalisent dans l'année.

**Section de fonctionnement Dépenses**

Le total des prévisions de dépenses 2025 s'élèvent à 1 103 647,00 € soit 2,10 % de moins que le budget 2024.

Le compte 6042 correspond aux repas servis en cantine qui diminuera car l'effectif à l'école est en baisse.

Les comptes 606 concernant en particulier les prévisions de dépenses d'énergies bénéficient d'une baisse des tarifs sur l'électricité par rapport à début 2024.

Le 6156 regroupe toutes les prestations engagées sous contrat d'entretien pour les bâtiments et les matériels

**Le chapitre 12** intègre en 2025 :

-l'augmentation des cotisations patronales retraites de 3 points pour les fonctionnaires effectuant 28h00 ou plus de travail hebdomadaire,

-.la participation de la collectivité pour la prévoyance et la complémentaire santé des personnels avec adhésion aux structures consultées par le centre de gestion.

-toutefois la dotation en personnel a été réajustée en raison d'une baisse des effectifs aux services périscolaires.

Le compte 6542 anticipe sur l'extinction de dettes irrécouvrables qui feront l'objet d'une délibération en conseil municipal.

Le compte 657348 représente le financement de la commune pour l'accueil des enfants à la crèche et le centre de loisirs de la cité de l'enfance de Brégnier Cordon pour l'année 2024 ainsi que la participation aux frais d'études menées pour la rénovation des locaux.

**Section de fonctionnement Recettes**

Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 103 647,00 €

Nous conservons une partie de l'excédent de fin 2024 pour le fonctionnement 64 742,37 €

Le compte 70 prévoit les recettes de cantine, garderie, concessions cimetières, location des salles des fêtes, reversement de la CCBS pour les heures d'environnement et voirie.

Compte 73 et 74 : nous n'avons à ce jour aucune information des services de l'État sur les reversements fiscaux et dotations et le contexte national nous incite à les évaluer avec prudence...

Le compte 75888 enregistre le rachat du contrat des photocopieurs par l'ancien prestataire.

### Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges générales	452 830 €	Excédent brut reporté	64 742 €
Charges personnels	405 087 €	Recettes des services	77 751 €
Charges de gestion courante	158 310 €	Impôts et taxes	551 443 €
Charges réelles financières	14 800 €	Dotations et participations	239 355 €
Charges exceptionnelles	600 €	Autres recettes de gestion courante	162 356 €
Fonds de péréquation des ressources communales	15 000 €	Autres recettes	8 000 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 046 627 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 103 647 €</b>
Charges d'ordre entre sections	3 254 €		
Virement à la section d'investissement	53 766 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	
<b>Total général</b>	<b>1 103 647 €</b>	<b>Total général</b>	<b>1 103 647 €</b>

### Section Dépenses investissement 2025

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 920 305,00 € et incluent les restes à réaliser 2024 de 155 391 €, ainsi que le remboursement annuel du capital des emprunts pour 71 638 € (chapitre 16) et 13 850 € (chapitre 27 portage EPF Ain)

Elles portent pour l'essentiel sur les financements des projets suivants :

- Travail final de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme (PLU), frais de parutions,
- Étude de l'aléa chutes de rochers à Saint-Benoit et Glandieu (commande 2024)
- Achats de parcelles pour déplacement de la croix d'Arandon, et abords du lac de Crotel,
- Démarrage de nouvelles études pour travaux futurs : chauffage ensemble salle polyvalente, école mairie de Groslée, vidéoprotection...
- Plantations en forêts,
- Installation d'une borne de recharge de véhicule électrique à Glandieu,
- Rénovation de l'éclairage public en luminaires leds à Groslée 2ème partie,
- Défense contre l'incendie par l'installation d'une citerne enterrée à Saint-Benoit ( commande 2024) et projet de citernes à Groslée,
- Création au cimetière de Saint-Benoit du jardin du souvenir, des cavurnes et colombarium ( commandes 2024)
- Réfection d'un ensemble de petit patrimoine ( fours ,calvaires)
- Rénovation d'une maison louée sur Saint-Benoit,
- Fin des travaux d'isolation du Clos Chevelu,
- Amélioration de dessertes forestières dans la montagne reliant Arboys en Bugey, ( maîtrise d'ouvrage assurée par la commune de GSB),
- Sécurisation de la traversée de Evieu
- Maitrise d'oeuvre pour avant-projet des travaux de protection contre les chutes de rochers,
- Renouvellement de l'ensemble des clôtures bois des terrains de jeux et sol absorbant de l'aire de jeu avec toboggan sur Saint-Benoit,
- Crédits d'achats de matériels et équipements divers (renouvellement lot de chaises salle des fêtes de SB,

-Mise aux normes de l'armoire électrique des cloches de l'église de Groslée, équipements des logements... ).

### Section Recettes investissement 2025

Les prévisions de recettes d'investissement d'un montant de 920 305 € incluent les restes à réaliser 2024 d'un montant de 46 588 € et sont constituées des financements suivants :

- Le report des excédents d'investissement fin d'exercice 2024 pour 272 755,86 €
- Une affectation d'une part de l'excédent de fonctionnement de 279 541€
- Une prévision du transfert de la section de fonctionnement de 53 766 € si besoin.

Elles incluent des restes à recevoir sur travaux 2024 correspondant aux :

- Subvention Département pour le Clos Chevelu : 23 388 € (solde sera revu à la baisse car le coût des travaux est inférieur à la prévision)
- Subvention Fonds Vert pour le Clos Chevelu : 19 100 € (solde sera revu à la baisse car le coût des travaux est inférieur à la prévision)
- Subvention Fonds Vert :1ère tranche de Défense Extérieure Contre l'Incendie à Saint-Benoit :12 000 €
- Subvention Etat DETR pour rénovation du petit patrimoine : 4 100 €

Les financements dont bénéficiera la commune pour les travaux programmés en 2025 connus à ce jour sont :

- Reversement du Syndicat Intercommunal Electricité et de e-communication de l'Ain (fonds de concours) pour la borne Installation de Recharge Véhicules Electriques : 16 628 €
- Dotation du département sur amendes de police pour la sécurisation de la traversée d'Evieu 19 590 €,
- Subvention région pour amélioration desserte forestière : 56 153 €,
- Subvention FEADER pour amélioration desserte forestière : 42 361 €,
- Reversement prévisionnel de la commune de Arboys en Bugey : 46 986 € travaux Amélioration de pistes forestières – délégation de maîtrise d'ouvrage.

### **Vue d'ensemble de la section d'investissement**

<b>Dépenses</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
Subventions d'équipement SIEA	49 000 €	Solde investissement fin exercice 2024	272 755 €
Remboursement capital emprunts+ cautions	75 638 €	FCTVA et cautions versées	21 500 €
Chapitre 21 immobilisations	316 460 €	Autofinancement dépenses d'équipement	279 541 €
Chapitre 23 travaux en cours	294 194 €	Taxe aménagement	3 980 €
Etudes PLU et autres	35 000 €	Subventions	149 315 €
Annuité portage Foncier de l'Ain	14 350 €	Virement section de fonctionnement et amortissement subvention	57 531 €
Opérations pour compte de Arboys-En-Bugey	135 663 €	Opérations pour compte de Arboys-En-Bugey	135 663 €
<b>Total général</b>	<b>920 305 €</b>	<b>Total général</b>	<b>920 305 €</b>

A Groslée-Saint-Benoit le 07/04/2025

Le Maire,

Henri SOUDAN.